

Mission Dermanente de la République d'Haïti auprès des Nations Unies

INTERVENTION DE SON EXCELLENCE MR. ANTONIO RODRIGUE AMBASSADEUR/REPRÉSENTANT PERMANENT D'HAITI AUPRÈS DE L'ONU À LA REUNION DE L'ECOSOC

SUR « LA QUESTION DE COORDINATION, RELATIVES AU PROGRAMME ET AUTRES QUESTIONS : PROGRAMME Á LONG TERME D'AIDE Á HAITI»

NEW YORK, LE 21 juillet 2021

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je souhaite tout d'abord vous remercier pour la tenue de cette importante réunion de l'ECOSOC afin d'examiner le point 12d) de l'ordre du jour intitulé : « Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions : programme à long terme d'aide à Haïti ».

Il me plait de féliciter le Président du Conseil, l'Ambassadeur Munir Akram du Pakistan pour la manière efficace avec laquelle il dirige le Conseil cette année, ainsi que les membres du Bureau qui l'assistent et ont contribué à la réalisation d'un travail excellent.

Je tiens également à adresser mes remerciements au Coordonnateur résident du Système des Nations Unies en Haïti, Monsieur Bruno le Marquis, qui depuis Port-au-Prince, nous a fait un exposé très éclairant sur la situation du pays, notamment sur le plan socio-économique et humanitaire. Je tiens à le féliciter pour le travail qu'il réalise en Haïti et pour son engagement en faveur de l'amélioration des conditions de vie de la population.

Qu'il me soit permis de saluer le travail accompli par le Groupe consultatif ad hoc de l'ECOSOC sur Haïti, sous la présidence du Canada. Je remercie les autres membres dont la présence au sein du Groupe témoigne de l'intérêt de leurs pays respectifs à la cause du développement d'Haïti.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Cette séance de l'ECOSOC se tient à un moment critique de la situation politique de mon pays. L'assassinat, le 7 juillet dernier, du Président de la République, Son Excellence Jovenel Moise a causé un grand émoi en Haïti et au niveau de la communauté internationale. Le pays déjà confronté à une crise multidimensionnelle et connaissant une forte résurgence de la pandémie du covid-19, semblait se diriger tout droit vers le chaos et l'anarchie à la suite de cette tragédie.

Cependant, grâce à la sagesse de nos dirigeants, le pire a été évité et hier a été officiellement installé un gouvernement qui assure la continuité de l'état et aura à conduire les destinées du pays dans les prochaines élections et l'installation d'un nouveau Président le 7 février 2022.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui plus que jamais, la question de développement à long terme d'Haïti se pose dans toute son acuité. En effet, le Groupe consultatif dresse dans son rapport, un tableau particulièrement sombre de la situation du pays dans laquelle « la pauvreté, l'exclusion sociale, les inégalités économiques, la faiblesse des institutions, les violations des droits humains, l'impunité et la corruption sont les causes de la crise politique actuelle ». La pandémie de maladie a coronavirus a exacerbé les vulnérabilités et les tensions politiques et sociales.

Le groupe ad hoc exprime également sa préoccupation par rapport a la situation humanitaire qu'il juge catastrophique. Il met l'accent sur un certain nombre de faiblesses et d'obstacles structurels qui empêchent Haïti de s'engager dans la voie du développement.

Le gouvernement a pris bonne note des conclusions et des nombreuses recommandations du rapport. Ces recommandations coïncident bien avec la vision et les orientations gouvernementales en termes de bonne gouvernance. Il reconnait les répercussions négatives de la crise politique sur la situation sociale et économique du pays.

Il souscrit à l'appel au dialogue constructif lancé aux acteurs politiques en vue de trouver un consensus politique devant assurer le bon déroulement des prochaines élections présidentielles, législatives et locales. C'est par le dialogue, et pas autrement, que nous pourrons surmonter la crise actuelle.

Ainsi, le gouvernement, conformément au mandat qui lui a été donné, compte ménager aucun effort en vue de restaurer la confiance dans le processus électoral et créer un climat indispensable a la tenue de ces élections qui sont essentielles pour garantir la stabilité politique, la consolidation de la démocratie et de l'état de droit et la relance du processus de développement.

De même, le gouvernement soutient l'appel du Groupe consultatif concernant l'amélioration de la cohérence et de la coordination de l'appui international afin que l'aide au développement soit plus efficace. J'apprécie particulièrement la recommandation du Groupe aux entités du système des Nations Unies relatives à l'exercice des activités de ces dernières dans le cadre des priorités de développement définies par les autorités haïtiennes.

Cette recommandation est plus que pertinente. Elle converge avec les aspirations du Gouvernement haïtien qui a toujours invité les partenaires internationaux à travailler dans le cadre du processus de priorisation des objectifs de développement durable mis en place par le Gouvernement. Cette vision gouvernementale tient compte des réalités du pays ainsi que les objectifs pouvant contribuer à la transformation recherchée.

Monsieur le Président,

Le travail du Groupe consultatif tient le Gouvernement haïtien à cœur pour la simple et bonne raison que le mandat attribué au Groupe par le Conseil économique et social va de pair avec les objectifs de développement fixés par l'État haïtien dans le cadre de son partenariat avec la communauté internationale.

Ces objectifs visent essentiellement l'amélioration des conditions de vie de la population haïtienne ; ce qui permet de réduire l'exclusion et les inégalités économiques qui sont souvent des sources de tensions sociales et de turbulences politiques.

D'où la nécessité pour les partenaires internationaux de tenir compte des spécificités de toutes sortes de mon pays et d'agencer l'aide au développement avec les priorités établies par le Gouvernement haïtien.

La réalisation des objectifs de développement durable requiert un cadre cohérent et articulé dans le but d'assurer l'efficacité des actions à entreprendre en fonction de la complexité du contexte socio-économique du pays. C'est exactement sur la base de cette prémisse que le Gouvernement de mon pays a établi une feuille de route qui offre ce cadre pour la mise en œuvre des objectifs du développement durable.

Monsieur le Président, Mesdames Messieurs les Ambassadeurs

Cela fait déjà vingt ans que le Groupe consultatif a été institué et seize ans qu'il a été réactivé. Au cours de cette longue période d'activités, le groupe a réalisé 16 missions sur le terrain afin d'évaluer les stratégies de développement économique et social du pays. Ces missions ont été réalisées tant à Washington, pour rencontrer et discuter avec les bailleurs de fonds, qu'en Haïti, pour avoir des informations de première main des principaux acteurs nationaux et internationaux.

Après autant de rapports produits et soumis au Conseil économique et social, force est de constater que les attentes en matière de résultats, tant de la communauté internationale que de la population haïtienne, n'ont pas été comblées. Les indicateurs sociaux économiques du pays restent toujours en deçà des niveaux acceptables et la population reste toujours en proie à des difficultés énormes qui se sont aggravées avec la pandémie du coronavirus et les turbulences politiques qui ont créé un climat d'insécurité au pays.

Plus de 4 millions de personnes, soit 40% de la population haïtienne sont en état d'insécurité alimentaire et cette situation pourrait s'aggraver si des mesures urgentes ne sont pas prises.

L'Economie nationale a enregistré une croissance négative de - 4% à la fin de l'exercice fiscal 2019-2020 et l'inflation reste à un niveau élevé, autour de 18% après avoir atteint 25% en septembre 2020, souligne la Banque de la République d'Haïti (BRH) dans son dernier rapport.

Alors que le pays fait face à des difficultés énormes, l'aide publique au développement s'est contractée due principalement au phénomène de la fatigue des donateurs ; ce qui a entrainé une réduction des dépenses liées au développement.

Fort de ce constat, il y a lieu de jeter, **Monsieur le Président, Excellences, Mesdames Messieurs**, un regard critique sur le chemin parcouru notamment à partir des recommandations faites par le Groupe et le suivi qui en a été fait.

Par exemple, la recommandation faite aux partenaires internationaux pour qu'ils travaillent « en étroite coopération avec le Gouvernement haïtien » demeure une constante dans les différents rapports du Groupe. On a parfois l'impression que le Groupe se répète à chaque fois.

Pour être viable, le Groupe doit repenser sa stratégie ou développer des mécanismes de persuasion afin que l'aide au développement soit vraiment en adéquation avec les véritables besoins du peuple haïtien. En effet, il y a un problème majeur d'inadéquation au niveau de l'aide au développement qui explique, en grande partie, son inefficacité.

Il convient de renoncer complètement à la théorie de « one-size-fits-all » parce que tout logiquement chaque pays a ses spécificités, en termes de besoins de développement, qui doivent être prises en compte dans l'articulation de toute stratégie de développement y relative.

Haiti a fait sienne le projet des objectifs de développement durable. Dans le contexte de la réalisation de ces objectifs, il fait la promotion d'un partenariat avec la communauté internationale axé sur les priorités établies par le Gouvernement en vue de l'amélioration des conditions de vie de la population haïtienne.

Je considère que le Groupe consultatif peut jouer le rôle de facilitateur et de catalyseur pour l'avènement de ce nouveau partenariat afin que les objectifs de développement durable ne soient pas un vœu pieux exprimé par la communauté internationale.

Monsieur le Président,

Il revient à nous haïtiennes et haïtiens au premier chef la responsabilité principale de rechercher ensemble, dans le cadre d'un dialogue authentique, des solutions salutaires et pérennes aux problèmes qui compromettent la stabilité politique, économique, sociale et environnementale de notre pays. Cependant, nous ne pourrons y parvenir sans un appui international adapté et renforcé. La mobilisation de ressources adéquates se situe au cœur de la mise en œuvre des objectifs qui doivent conduire à la restauration de la confiance entre nous, à la sécurité, à la stabilité et au développement à long terme de notre chère Haïti.

J'espère que nos partenaires internationaux comprendront l'urgente nécessité d'un changement de paradigme et d'un sursaut magnanime dans la façon de nous accompagner. L'appui international doit être cohérent avec les réalités et besoins réels du pays et respectueux de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité de la République d'Haïti.

Je vous remercie.